

Les D.A.T.E.

(Dispositif d'accompagnement Transitoire et d'Evaluation)

Colloque: La transition vers une société plus solidaire et inclusive

Contexte de création / mise en place

- Création du premier dispositif DATE (**Dispositif d'Accueil Temporaire Expérimental**) en septembre 2014 à la Roche sur Yon dans le cadre d'un travail conjoint entre la Délégation Territoriale de L'ARS des Pays de la Loire, la Direction des services Départementaux de l'Education Nationale en Vendée, l'ADAPEI-ARIA de Vendée et le Collège des Gondoliers.
- Sa création visait à répondre à des situations urgentes de jeunes présentant une DIL, orientés en IME et, faute de places disponibles, maintenus en ULIS Ecole au-delà de la limite d'âge (2 années de maintien)
- En 2015, un second DATE a été déployé au sein du Collège Viète pour répondre à des besoins identiques.
- Aujourd'hui, le DATE s'inscrit davantage dans une démarche d'accompagnement et d'évaluation, **il constitue un dispositif passerelle entre le secteur médicosocial et le milieu ordinaire de scolarisation.**

Le DATE devient « Dispositif d'Accompagnement Transitoire et d'Evaluation »

Territoire concerné

- Vendée.
- Les dispositifs sont implantés au :
 - - Collège des Gondoliers à la Roche sur Yon
 - - Collège Viète à Fontenay.



Rôle et missions du DATE

- L'objectif du DATE est de **favoriser l'accès ou le maintien au milieu ordinaire, à travers une démarche d'accompagnement individualisée, inclusive, orientée sur l'évaluation et la construction d'un projet d'intégration scolaire et d'insertion socio professionnelle.**
- Le DATE articule des prestations diversifiées et modulables, axées sur :
 - - L'évaluation des compétences et des potentialités,
 - - Le soutien à la scolarisation et à la construction personnelle,
 - - La découverte métier et l'orientation préprofessionnelle.

Caractéristiques de la population visée par le DATE

Les DATE de la Roche-sur-Yon et de Fontenay-le-Comte interviennent auprès de **16 jeunes âgés de 12 à 16 ans**, présentant une DIL :

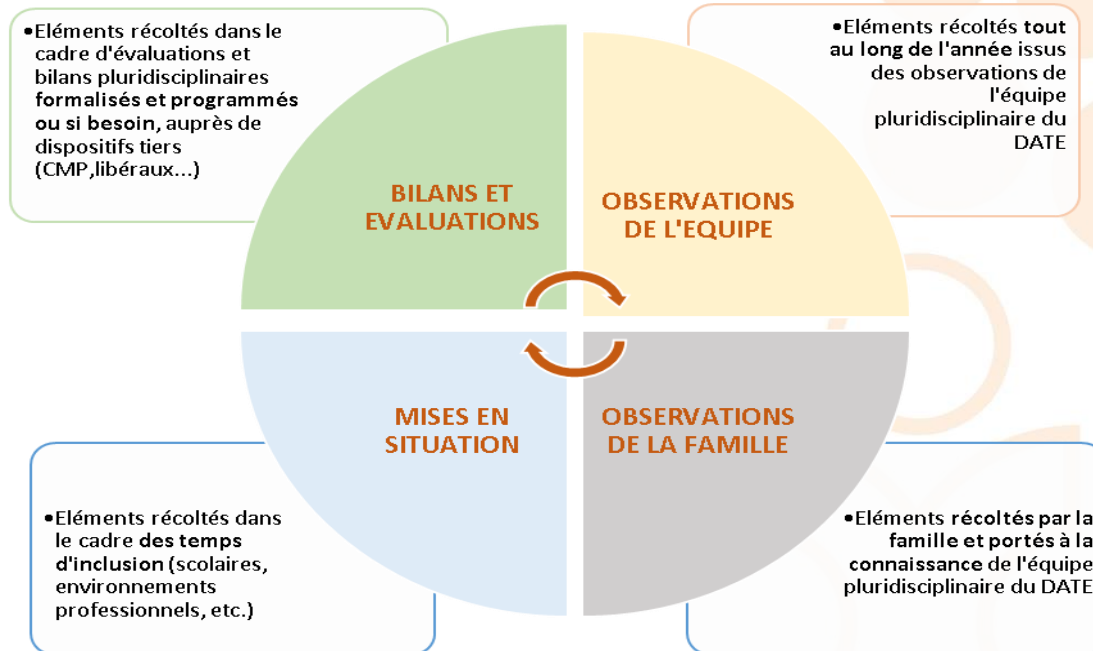
- **Scolarisés en ULIS Ecole et bénéficiant d'une notification d'orientation IME de la CDAPH ;**
- **Accompagnés au sein d'un IME** et ayant pour projet d'accéder à une scolarisation en milieu ordinaire, **dans le cadre d'une admission permanente ou de périodes d'observation et d'évaluation sous la forme de « stages découverte ».**

Modalités de fonctionnement et d'accompagnement

- L'équipe médicosociale du DATE, composée d'une éducatrice et d'une psychologue, propose **un accompagnement au collège**. En périodes scolaires, les horaires de scolarisation sont 09h00-16h00. L'équipe assure également, en fonction des besoins et des attentes des jeunes, un accompagnement médicosocial en dehors des temps de présence en classe.
- Les apprentissages scolaires ne sont pas dispensés le mercredi au regard de la fatigabilité des jeunes accueillis (situation de handicap, éloignement géographique, etc.), mais des actions éducatives favorisant l'inclusion sociale peuvent être mises en place au besoin
- Le *dispositif* s'appuie sur les moyens du Dispositif SESSAD de l'Adapei-Aria de Vendée. Ce principe de *mutualisation* vient ainsi **garantir la continuité du parcours médicosocial, tout en veillant à la complémentarité des interventions** en classe et à l'extérieur.

1- L'évaluation des compétences et des potentialités

LES DIFFERENTES MODALITES D'EVALUATION AU SEIN DU DATE



2- Le soutien à la scolarisation et à la construction personnelle

Le DATE favorise les interactions entre les dispositifs dits *ordinaires* (scolarité, insertion, milieux professionnels) et les dispositifs spécialisés. **Il a pour mission de favoriser et soutenir l'inclusion scolaire en milieu ordinaire.**

Pour ce faire, le *dispositif* :

- Soutien la mise en place des conditions favorisant l'autonomie du jeune ;
- Etablit un partenariat avec l'équipe pédagogique en apportant des éléments de compréhension sur le fonctionnement du jeune, ses besoins ;
- Offre des espaces sécurisants aux jeunes pour permettre les échanges autour des difficultés rencontrées au collège, réduire les tensions et permettre ainsi le maintien et le développement des acquisitions scolaires ;
- Soutient la construction personnelle du jeune ;

Axes d'interventions

- Accompagne le jeune et sa famille dans le questionnement autour des difficultés rencontrées, et leur gestion, en proposant des soins et interventions spécialisées sur les différents lieux de vie (collège, centre de loisirs, domicile...). Il peut apporter un soutien à l'éducation dans le cadre de l'inclusion sociale (intégration des codes, hygiène, tenue vestimentaire, etc.) en lien avec les partenaires extérieurs (AED, AEMO, libéraux, etc.) ;
- Propose une offre de soins afin de mettre en œuvre des réponses diversifiées en fonction des difficultés psychiques ou physiques et peut accompagner une démarche de soins vers l'extérieur.

3 - La découverte métier et l'orientation préprofessionnelle

L'un des objectifs du DATE est **d'initier les jeunes à la découverte de différents métiers et environnements professionnels**, à travers notamment des périodes de stage en entreprise et/ou d'immersion dans des dispositifs pré-professionnalisant.

Ces temps de découverte concerneront tout particulièrement les jeunes de 14 à 16 ans et viseront avant tout à interroger leurs envies et appétences pour les aider à mûrir leur projet de vie, mais également évaluer leur manière d'être dans différentes situations préprofessionnelles.

3 La découverte métier et l'orientation préprofessionnelle

Le DATE constitue une *interface* – un *dispositif passerelle* – entre le milieu scolaire et celui de l'insertion professionnelle :

- Les formations adaptées de type *SEGPA, ULIS Pro* ou *CFA Adapté* ;
- Les *Sections d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP)* des IME, dans l'objectif de préparer les jeunes à l'insertion en milieu de travail protégé (ESAT) ou de découvrir des supports professionnels divers.
- Les formations *professionnalisantes* en milieu ordinaire : les *Maisons Familiales Rurales (MFR), Centres de Formation des Apprentis (CFA)* et autres centres de formation, les lycées professionnels, etc.
- Les entreprises du milieu ordinaire de travail ;
- L'équipe du DATE s'appuiera également sur la compétence des Conseillers d'Orientation Psychologue des collèges Les Gondoliers (La Roche-sur-Yon) et François Viète (Fontenay-le-Comte)

L 'accompagnement et le soutien des familles

L'équipe pluridisciplinaire du DATE associe la famille à toute étape importante de l'accompagnement, et notamment :

- L'identification des besoins, des compétences, des difficultés et des habitudes de vie, dans le cadre de la procédure d'admission et la co-construction du PPS ;
- Le suivi de la mise en œuvre du PPS, dans le cadre d'entretiens réguliers ;
- Le travail autour de l'orientation du jeune, par un travail d'aide à la décision, et un accompagnement de la famille dans les formalités administratives (demande de notification d'orientation, identification et sollicitation des dispositifs médico-sociaux, etc.) ;

L 'accompagnement et le soutien des familles

- L'accessibilité aux écrits professionnels, en accompagnant la famille à leur pleine compréhension ;
- La guidance parentale, dans le but de conseiller, soutenir et sensibiliser les familles à différentes méthodes ou postures d'accompagnement. Ce travail sera réalisé sur les temps journaliers de transmission avec la famille et, en périodes de vacances scolaires, par les professionnels du SESSAD.

L 'accompagnement et le soutien des familles

La fin de l'accompagnement au sein du DATE est prononcée dans **différentes situations**, et notamment dans le cas où :

- **Le jeune poursuit sa scolarité en milieu ordinaire**, avec ou sans accompagnement médicosocial ;
- Le jeune est orienté vers un **établissement spécialisé** (IME, ITEP, etc.) ;
- Au terme de l'année scolaire **lorsque le jeune atteint l'âge de 16 ans**, avec une possibilité de prolonger l'accompagnement à titre exceptionnel et dérogatoire ;
- A l'initiative de la famille ou du représentant légal ;
- Toute autre **situation exceptionnelle ne permettant plus la poursuite de l'intervention** par le DATE.

Les D.A.T.E.

(Dispositif d'accompagnement Transitoire et d'Evaluation)

retour d'expérience

Colloque: La transition vers une société plus solidaire et inclusive

Éléments de description de la situation de la personne (avant de bénéficier de cette démarche innovante)

- Jeune de 12 ans, présentant une DIL.
- Parcours scolaire antérieur : CE1 avec AVSI, puis scolarisée en ULIS école pendant 3 ans.
- Accompagnement CMP puis SESSAD
- Une orientation IME non satisfaite et questionnée par le SESSAD au regard des potentialités repérées.

Orientation vers le dispositif DATE

- Arrivée sur le DATE en septembre 2016, faute de place en IME.
- L'objectif d'évaluation est porté par le SESSAD et la famille.
- Avec les questions suivantes :
 - Capacités à s'adapter à l'environnement collège ?
 - Capacité à poursuivre une scolarité en milieu ordinaire?
 - Evaluer la fragilité psychologique ? (inhibition importante, manque de confiance, peu de prise d'initiatives en ULIS Ecole...)
 - Maturité suffisante ?

1ère année sur le DATE :

Réassurance et estime de soi.

- **Phase d'observations, recueil d'informations, lien avec les partenaires extérieurs, échanges réguliers avec la famille.**
- **Co-construction du projet personnalisé avec les parents et la jeune.**
- **Objectifs fixés :**
 - Travailler sa relation aux autres
 - Réassurance des capacités (Accompagner la prise de parole, la prise d'initiative)
 - Elargissement des centres d'intérêts (Participation aux clubs et inclusions à étudier au sein du collège)

Pour faire vivre le projet, accompagnement à la scolarisation personnalisé et travail étroit avec l'enseignante du dispositif.

1ère année sur le DATE : Accompagnements mis en place

- Accompagnement éducatif (individuel et collectif)
- Prise en charge psychologique individuelle hebdomadaire
- Prise en charge en psychomotricité hebdomadaire en groupe.
- Inclusion travaillée au sein de l'équipe pédagogique du collège pour permettre de poser des évaluations auprès de la jeune (en musique et EPS) en proposant un étayage éducatif important pour « assurer » la jeune.
- Collaboration intensive avec l'ensemble des enseignants du collège
- En lien avec l'enseignante du dispositif, priorisation du travail de soutien et de soin.

Au regard d'une évolution positive lors de cette première année sur le dispositif, l'orientation IME ne semble plus être la réponse adaptée.

- Un maintien sur le dispositif est alors préconisé en concertation pour travailler le projet scolaire et une nouvelle orientation.

2ème année sur le DATE :

Projet scolaire et préprofessionnel

■ **Scolarisation :**

- Progression constante au niveau de ses connaissances :
 - Maîtrise de la langue écrite et orale, accès à l'implicite
 - Mathématiques accès aux opérations complexes et numérations...
- Posture d'élève:
 - Gestion de son emploi du temps,+ d'autonomie observée
 - Repérage espace collège/habiletés sociales
- Appétence autour des apprentissages

■ Inclusions multiples au sein du collège

- Atelier HAS, EPS, classe développement durable, musique, club chorale.
- Collaboration importante avec les enseignants
- Elaboration d'outils d'évaluation et confirmation des compétences

■ Préparation du CFG : Elargissement des choix d'orientation.

Réorientation

- Orientation proposée après validation par la jeune, ses parents et l'équipe du DATE : 4ème préprofessionnelle en MFR.
- Préparation à l'entrée en MFR :
 - Visite de l'équipe, identification des prérequis nécessaires à la 4ème préprofessionnelle.
 - Visite avec la jeune
 - Participation aux journées portes ouvertes (parents – jeune)
- Collaboration et soutien apporté à la famille :
 - Dossier d'inscription à la MFR
 - Dépôt de dossier MDPH pour mise en place d'un SESSAD
 - Ecrits éducatifs, bilan psychométrique et GEVASCO validant l'orientation MFR
 - Transmission d'information et mise en place du relai auprès du SESSAD d'origine
- Famille très actrice du projet avec une recherche des stages durant l'été.
- Entrée en MFR en septembre 2018 et activation du SESSAD.

